

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 DECEMBRE 2018**

Délibération
n° 2018.12.128.B

**Relais Assistants
Maternels (RAM) de
Roulet: demande de
subvention à la CAF
pour un projet
d'extension des
locaux du RAM**

LE CINQ DECEMBRE DEUX MILLE DIX HUIT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **29 novembre 2018**

Secrétaire de séance : Fabienne GODICHAUD

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacky BOUCHAUD, Véronique DE MAILLARD, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Excusé(s) :

André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Gérard DEZIER, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Michel GERMANEAU, Annie MARAIS, François NEBOUT, Gérard ROY

ENFANCE - JEUNESSE

Rapporteur : Madame WILLAUMEZ-
GUILLEMETEAU**RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM) DE ROULLET: DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAF POUR UN PROJET D'EXTENSION DES LOCAUX DU RAM**

GrandAngoulême est gestionnaire du RAM (Relais Assistants Maternels) « Les Petits Papillons » à Rouillet St Estèphe. Le RAM accueille notamment, pour ses ateliers et en alternance, 40 assistantes maternelles du territoire, soit plus de 140 enfants de 0 à 3 ans.

Le local se compose de trois pièces :

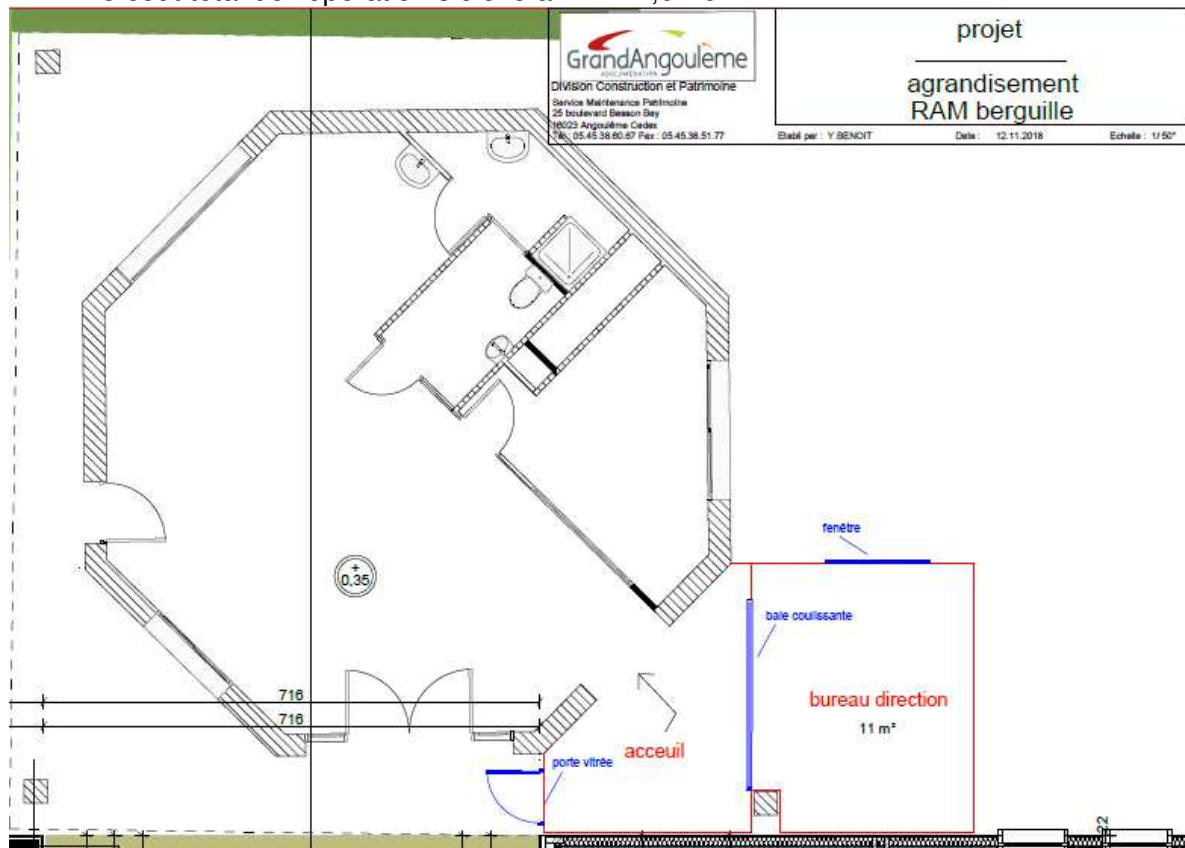
- une pièce d'accueil, dans laquelle se trouvent l'espace d'accueil, l'entrée, ainsi que le bureau de la responsable,
- un dortoir pour le repos des enfants accueillis
- une pièce hygiène : WC, change, lavabo

Les locaux sont étroits, et s'avèrent peu adaptés aux missions propres au RAM. En effet, l'animatrice reçoit les familles et les professionnels avec ou sans rendez-vous dans la pièce d'accueil, aucun sas d'entrée n'existe. Ainsi, le public déplore un manque de confidentialité.

De plus, les enfants en accueil sur les matinées ont accès au bureau de la responsable. Ce bureau contient du matériel informatique ou bureautique, ce qui n'est pas adapté, voire dangereux pour leur âge.

Ainsi, afin d'aider les élus dans leur prise de décision, le bureau d'études de GrandAngoulême a étudié l'agrandissement des locaux qui doit permettre la création d'un espace d'accueil et d'une pièce bureau attenante au bâtiment déjà existant (voir plan ci-dessous).

Le coût total de l'opération s'élève à 27 274,04 €



La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Charente a déjà formulé plusieurs remarques sur la nécessité d'améliorer l'adaptation des locaux au fonctionnement de l'équipement.

Elle est également susceptible d'apporter une subvention à hauteur de 30% de cet investissement, soit 8 182,21 €.

Cependant, les commissions de décisions concernant les subventions sont peu nombreuses sur l'année, aussi est-il nécessaire de prendre rang auprès de la CAF, avant la décision définitive des élus de GrandAngoulême lors du budget communautaire 2019.

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à solliciter une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente d'un montant de **8 182,21 €**, pour la création d'un bureau et d'un hall d'entrée au RAM « Les Petits Papillons » et à signer tous les documents à venir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 13 décembre 2018	<u>Affiché le :</u> 13 décembre 2018